

MASTER 2 Mention Sciences de l'Éducation - Parcours CONSEILLER, CONSULTANT, RESPONSABLE DE FORMATION (CCRF)

REFERENCE(S) : 46IA532L 46PA532L 46UA532L 46AA532L 46IA532L-O 46PA532L-O 46UA532L-O 46AA532L-O
ALTERNANCE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023-2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) Responsable pédagogique Claire BONNARD Maître de Conférences Claire.Bonnard@u-bourgogne.fr Secrétariat du département secretariat.diderot@u-bourgogne.fr	Assistant(e) de formation Laura DOS SANTOS Ingénieur de formation Thibaud GARCIA Adresse de contact formation.continue-inspe@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

L'objectif de ce master préparant aux métiers de Consultant, Conseiller, Responsable Formation est de faire acquérir les méthodes et les techniques destinées à améliorer la rationalité, l'efficacité, la pertinence... des politiques de formation

- développées pour les salariés, les demandeurs d'emploi dans le cadre de la « Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie » (FPTLV).
- conduites par les entreprises et institutions publiques ;
- réalisées par les organismes de formation continue privés et publics ;
- financées par l'Etat, les collectivités territoriales, les particuliers, les entreprises, les organismes collecteurs agréés...

Le champ d'investigation couvert peut être local, régional, national ou international. Les connaissances de base acquises en première année du parcours CCRF sont complétées par des apports de nature plus méthodologique en master 2 CCRF. Les enseignements recouvrent à la fois des éléments théoriques et conceptuels de base qui concernent les systèmes de formation, et des techniques qui permettent de maîtriser la collecte et le traitement des données quantitatives et qualitatives. Les compétences professionnelles acquises s'appliquent à la conception et à la gestion des projets de formation, à leurs mécanismes de pilotage et à leur évaluation. Une valorisation des qualités de concepteur, d'organisateur (ingénierie), de négociateur et de gestionnaire... est ainsi visée. Elles s'appliquent aussi à la gestion des ressources humaines et à la communication.

Au delà des enseignements, la principale modalité d'acquisition de ces compétences est constituée par le stage professionnel en entreprise (sous statut formation initiale ou formation professionnelle continue – contrats de professionnalisation, CIF...). Au niveau de la seconde année de Master, cette période en entreprise pouvant aller de 3 à 6 mois est destinée à attester de la capacité de l'étudiant à traiter de manière autonome un problème qui lui est soumis, à travers une commande explicite, par l'entreprise ou l'organisation d'accueil.

Une attention particulière est apportée à la conduite de projet et aux méthodes de construction d'une problématique professionnelle, clé de voûte du mémoire professionnel

En effet, outre l'intervention substantielle de professionnels (cours et séminaires), des stages d'une durée significative en entreprise, une organisation pédagogique fondée sur l'alternance, la production d'un « mémoire professionnel » constituent une étape clef de la formation. Les attentes des enseignants et des jurys à propos de ce mémoire s'articulent autour de

- la commande professionnelle : elle est centrale et prioritaire. Il convient de la faire apparaître d'emblée dans la rédaction du mémoire, de vérifier que ce qui est présenté comme action durant le stage est cohérent avec la commande, de formuler clairement le résultat de votre action.

- la réflexion de type universitaire : le mémoire professionnel n'est pas un rapport de stage ou un rapport d'activité. Il n'est pas non plus un mémoire de recherche (qui fait l'état de la littérature existante sur le sujet traité et propose une production et/ou une analyse originale de données). Pour autant, la réponse à une commande professionnelle requiert de mobiliser les connaissances et les méthodes acquises, en particulier, lors du cursus universitaire. Ces approches théoriques doivent éclairer la commande professionnelle et expliciter les méthodes que vous développez. Ce travail suppose la définition d'une problématique qui serve de fil conducteur à l'organisation des idées, à la structuration du mémoire (cf. plan du mémoire).

PUBLIC

Dans le cadre de la formation professionnelle : accessible aux publics suivants :

- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)
- Demandeur d'emploi
- Financement à titre individuel

En contrat de professionnalisation : accessible aux publics suivants :

- Moins de 26 ans
- Demandeurs d'emploi (26 ans et plus)

En contrat apprentissage : accessible jusqu'à 29 ans révolus

PRE-REQUIS

L'admission en M2 est assurée aux étudiants ayant validé leur première année du parcours CCRF et PESE au sein de l'université de Bourgogne.

Pour les autres spécialités que celles mentionnées ci-avant, les étudiants doivent déposer un dossier de candidature indiquant leur parcours universitaire préalable et leurs motivations pour la spécialité demandée. L'objectif visé est, en particulier, de vérifier qu'il n'y a pas une erreur d'information ou de représentation sur ce master. En cas de besoin, des entretiens personnalisés sont réalisés. Si une inadéquation entre les objectifs visés par le candidat et ceux du master apparaît, une proposition de réorientation vers une d'autres spécialités offertes est formulée.

La formation est aussi accessible :

- Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
 - Par validation des études du supérieur (Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)
- Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)

FORMATEURS

La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignant-chercheur dans les domaines l'enseignement et de la formation professionnelle.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : Voir programme et calendrier
- Lieu de la formation : Institut Denis Diderot – rue Chabot Charny – 21000 DIJON

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux,
- Travaux dirigés,
- Études de cas,
- Échanges,
- Exposés.

Module Remise à Niveau du M2 CCRF d'une durée de 28h00 (pour les apprenants concernés).

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours,
- Salles informatiques,
- Bibliothèque.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Pour une inscription en M2 CCRF, vous devez effectuer votre dossier de candidature sur le serveur : E-candidat de l'uB

La période de candidature est consultable depuis le site internet de l'INSPE.

Vous pouvez également contacter le secrétariat de l'INSPE pour plus d'information.

Après acceptation pédagogique:

L'inscription administrative se fait auprès du SEFCA à la Maison de l'Université, Esplanade Erasme - BP 27877, 21078 DIJON Cedex

Le SEFCA établit un contrat ou convention de formation, un devis et un programme.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Sessions d'examen

A la fin du cycle de formation, un examen spécifique intitulé « épreuve professionnelle » est organisé, entre autres, pour les enseignements suivants : organisation et stratégie d'entreprise, responsable formation-entreprise, gestion et administration des organismes de formation, l'ingénierie de la commande et de la réponse formation, compétences et formation dans les territoires, évaluation en formation, définir et formaliser une problématique professionnelle. Le sujet est distribué dans un délai suffisant pour préparer la présentation orale des résultats de l'étude de cas proposée. Un document écrit explicitant les analyses et solutions préconisées est à remettre aux membres du jury lors de la présentation orale. Il est souhaité que le sujet soit traité et présenté en groupe. Une note sur 10 est attribué à l'orale et une seconde sur 10 pour l'écrit.

Les cours et l'activité, alternance ou stage d'une durée minimum de 420h, se concluent par la production d'un mémoire professionnel qui est présenté devant un jury au moins de trois personnes composé du responsable pédagogique, d'un enseignant et d'un professionnel. La soutenance peut être effectuée en juin ou en septembre de l'année universitaire. Une note sur 10 est attribué à l'oral et une seconde sur 10 pour l'écrit. L'ensemble des objectifs et attentes du master CCRF est précisé dans un « livret de l'étudiant » disponible, entre autres, sur le site de l'IDD.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

• Débouchés du diplôme (métiers) :

Les débouchés visés par le master CCRF sont nombreux et diversifiés. Ils concernent l'ensemble des métiers de la formation à l'exception de ceux relatifs à l'activité d'enseignant de formation initiale, ceux de la didactique au sens strict du terme. Dans la mesure où l'ensemble des secteurs économiques, des entreprises, des administrations, des collectivités, des professions libérales est concerné, les emplois afférents à la formation professionnelle tout au long de la vie et en particulier son volet formation professionnelle continue sont multiples. Près de treize millions de personnes participent chaque année à une action de formation continue. Il convient de les organiser, de les financer, d'accueillir des adultes, de les évaluer... A cet égard, l'intitulé du diplôme « conseiller, consultant, responsable formation » résume les fonctions exercées par les anciens étudiants. Les domaines de la formation présentent aussi une forte proximité avec les thématiques des Ressources Humaines, en particulier celles des compétences professionnelles.

Emplois préparés :

- Consultant en formation (Rome K 2101) sous des intitulés comme consultant en formation, consultant en formation d'adulte, consultant en ingénierie de formation, consultant en ingénierie pédagogique, consultant interne en formation... formateur-consultant...
- Conseiller en formation (Rome K 2101) sous des intitulés comme conseiller en formation, conseiller en formation auprès des entreprises, conseiller en formation continue, conseiller en validation des acquis de l'expérience, conseiller en entreprise, Ingénieur conseil en formation, directeur de cabinet de conseil en formation...
- Conseil en emploi et insertion professionnelle (Rome K1801) sous des intitulés comme accompagnateur reconversion professionnelle, chargé de mission emploi formation, chargé de projet d'insertion professionnelle, conseiller à l'emploi, conseiller des métiers, conseiller emploi formation, conseiller en insertion professionnelle, consultant emploi formation, coordonnateur emploi formation...
- Développement des ressources humaines (M 1502) sous des intitulés comme adjoint au responsable du service formation en entreprise, chargé de formation en entreprise, chargé de l'emploi et des compétences, chargé de recherche en recrutement, chargé de recrutement, chargé de recrutement et mobilité professionnelle, chargé des compétences et de la mobilité professionnelle, coach en développement des compétences, conseiller en formation en entreprise, conseiller en recrutement, consultant en recrutement, directeur de la formation en entreprise, directeur de service formation en entreprise, responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, responsable du développement des compétences, responsable emploi et formation, responsable formation en entreprise, responsable formation professionnelle en entreprise, responsable formation recrutement de l'entreprise...
- Orientation scolaire et professionnelle (K 2112) sous des intitulés comme chargé de bilan professionnel conseiller d'orientation en formation, conseiller d'orientation professionnelle, conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, intervenant en bilan professionnel, praticien de bilan professionnel, responsable de bilan professionnel
- Coordination pédagogique (K 2102) sous des intitulés comme responsable de centre de formation, chef de service pédagogique, coordinateur de formateurs, coordinateur de stages de formation professionnelle, coordinateur pédagogique, coordonnateur de dispositif de formation, directeur pédagogique, responsable administratif / administrative et pédagogique, responsable formation et gestion des compétences,... formateur...
- Direction d'établissement et d'enseignement (K 2103)...

• Compétences acquises à l'issue de la formation :

- 1) ANALYSER, PROBLEMATISER : capacité à
 - Analyser une situation professionnelle donnée en prenant appui sur des concepts, des notions, des références théoriques pertinentes
 - Définir, expliciter, formaliser une problématique professionnelle en lien avec la(es) situation (s) professionnelle(s) en cours ou l'expérience acquise
- 2) ELABORER, DEPLOYER UNE INGENIERIE : capacité à
 - Définir, formaliser, structurer, organiser, mettre en pratique des dispositifs opérationnels d'intervention, en particulier dans le champ de la formation, de l'accroissement des compétences et du positionnement des acquis.
- 3) ORGANISER, DEVELOPPER : capacité à
 - Analyser une organisation, sa spécificité, ses évolutions possibles, ses capacités internes et opportunités externes afin de définir une stratégie de développement et les conditions de sa mise en œuvre
 - Proposer une vision prospective, anticiper, définir une stratégie et les conditions de sa mise en œuvre.
- 4) GUIDER-ACCOMPAGNER : capacité à
 - Agir en conseil et support auprès des managers et des salariés sur l'ensemble des questions relatives à la

formation et au développement des compétences

5) GERER-PILOTER : capacité à

- Piloter, coordonner une politique, un programme et les réajuster en continu selon l'occurrence des événements et des informations, en fonction des analyses effectuées, des indicateurs, y compris à partir de données statistiques ou de terrain.

6) MOBILISER – COMMUNIQUER : capacité à

- Créer les conditions de l'implication des acteurs et de l'ensemble des partenaires, favoriser les engagements de chacun, informer et communiquer les résultats d'une évaluation, d'une expertise ou d'une analyse.

7) EVALUER : capacité à

- Mesurer et analyser les effets des actions entreprises à l'issue de choix, de décisions, de programmes, de politiques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://inspe.u-bourgogne.fr/master-2-ccrf>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>